



Viticulture

Dans le concert de désolation sur les mauvais résultats des échanges extérieurs de la France en 2022, les boissons constituent une petite lueur intéressante. Tout à été dit. Les entreprises françaises n'auraient rien compris aux tendances économiques actuelles. Elles seraient trop dispersées et surtout elles auraient une stratégie commerciale d'un autre temps avec près de 500 appellations d'origine alors que les nouveaux producteurs du Chili, d'Australie ou de Nouvelle Zélande se contente de quelques indications de cépage avec des prix imbattables. C'est oublier que les boissons alcoolisées ne sont pas un produit alimentaire comme les autres et que sa consommation est limitée par un certain nombre de réglementations pour des raisons évidentes de santé publique. Dans un tel contexte, jouer la carte de la différenciation qualitative ne se révèle pas un mauvais choix. Depuis 2015, les excédents français ne cessent de grossir à la seule exception de l'année 2020 marquée par les confinements de la crise Covid. En 2022, on assiste à un nouveau records. Le secteur des boissons dégage le deuxième excédent de notre balance commerciale après l'aéronautique et juste avant la cosmétique avec 15,6 Milliards d'euros (Md€). C'est 1,4 Md€ de plus que l'année précédente.

En 2022, les volumes exportés ont eu tendance à baisser mais les augmentations de prix ont largement compensé.

Cette montée en puissance est essentiellement le fait des vins et champagnes avec un excédent de 11,3 Md€. C'est 4 Md€ de plus qu'en 2015. On espérait beaucoup d'un développement extraordinaire du marché chinois. Cela n'est pas le cas et ce marché a encore chuté de 25 % en 2022 et il ne représente actuellement que 4 % de nos exportations de vins et champagnes. En revanche, fort curieusement on assiste à de nouvelles percées sur le marché américain qui représente désormais 20 % de nos exportations avec un excédent de 2,4 Md€ en 2022. Le marché britannique occupe aussi une grande place dans nos exportations si bien que les USA et le Royaume Uni absorbent presque un tiers de nos ventes.

Il faut y ajouter des excédents croissants pour les spiritueux. Le Cognac assure les deux tiers en valeur de nos exportations. Là encore, le marché américain est prépondérant avec un excédent de 2,4 Md€ en 2022.